



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Analyse des résultats du questionnaire sur le financement des associations dans le champ de la cohésion sociale

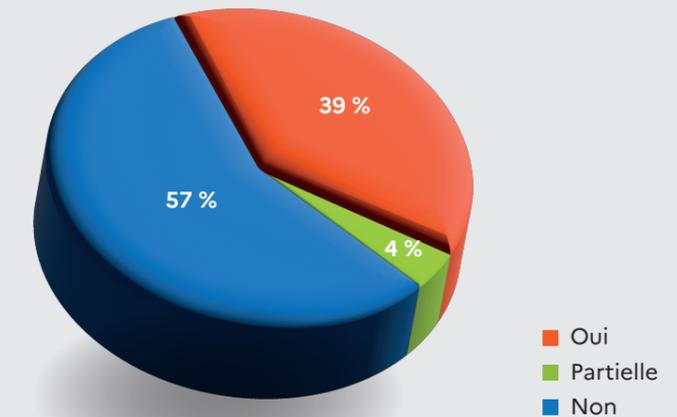
Pôle SI

Introduction

Afin de mieux connaître les pratiques et les besoins de financement des associations intervenant dans le champ de la cohésion sociale, la DREETS Hauts-de-France a conduit auprès d'elles une enquête au 1^{er} semestre 2023 ¹.

128 associations œuvrant dans **les cinq départements de la région** ont été contactées par mail sur la base d'un questionnaire puis, pour certaines d'entre elles, par téléphone. Le taux de réponse atteint 43 %. Le nombre et la qualité des réponses apportées éclairent sur les attentes de ces partenaires ².

Pourcentage de réponses



	Nombre de réponses
Réponses complètes	50
Réponses partielles	17
Aucune réponse	61
Total général	128

ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SUR LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DANS LE CHAMP DE LA COHÉSION SOCIALE

Directeur de la publication : Bruno Drolez
Rédacteur en chef : Serge Bouffange
Rédactrices : Cassandra Flattot et Gladys Bachelier
Collaborations : Véronique Buyens-Dagmey, Richard Sobel, Adrien Sansone
Graphisme : Gilles Vidal

Parmi les répondants, **la moitié** des associations sont en **activité depuis plus de 20 ans**, la plus ancienne datant de 1941 et la plus récente de 2023. Elles disposent pratiquement toutes **d'un local ou d'un bureau** (52 associations sur 55).

85 % des associations répondantes comptent **des salariés** parmi leur structure. Elles œuvrent toutes pour la **cohésion sociale**, leurs champs d'actions sont donc larges :

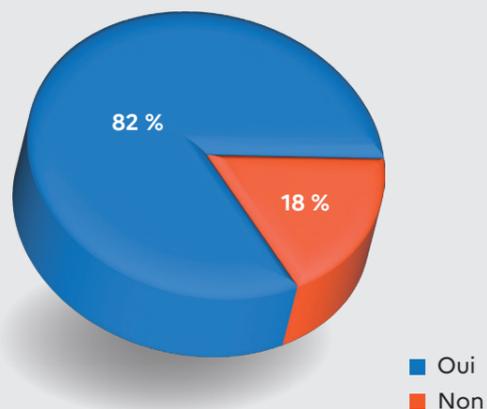
- accès aux droits ;
- aide à l'accès au logement ;
- lutte contre la pauvreté / l'exclusion sociale ;
- accueil / accompagnement des personnes dans le besoin ;
- aide à la formation / insertion professionnelle ;
- protection des personnes ;
- aide alimentaire / anti-gaspillage / épicerie sociale.

¹ L'enquête a été conçue, administrée et analysée par Cassandra Flattot et Gladys Bachelier, étudiantes en licence à l'université de Lille dans le cadre de leur service civique à la DREETS, avec le concours méthodologique de Richard Sobel, professeur à l'université de Lille et celui du service d'appui à l'innovation des politiques publiques de la DREETS.

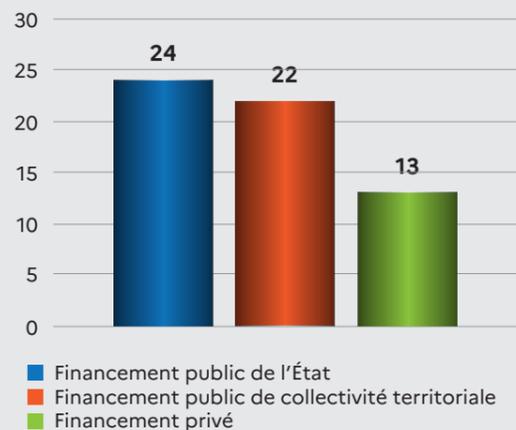
² Le nombre de répondants varie selon les questions créant un intervalle de 40 à 67 participants.

Questionnaire

Avez-vous déjà réalisé une demande de financement pour un projet ?



Pour votre dernier projet, de quel(s) type(s) de financement s'agit-il ?



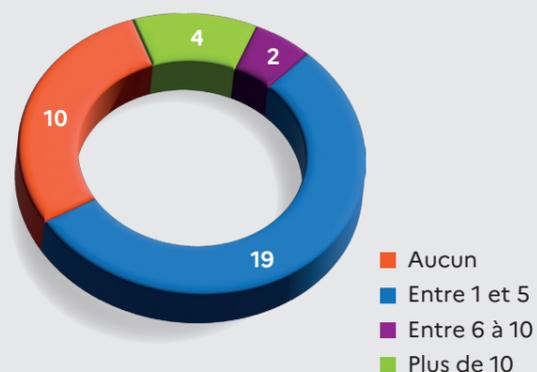
Pour ce projet, avez-vous répondu à un appel à projets (AAP) ou à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ?

Parmi 40 associations répondantes, **33 ont déjà répondu à un appel à projets ou à un appel à manifestation d'intérêt pour leur dernier projet**. 7 associations n'ont répondu à aucun appel.

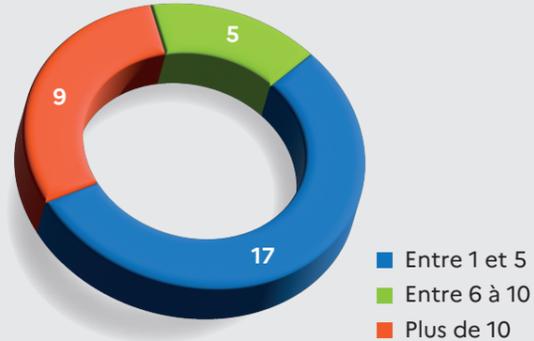
À combien d'appels à projets ou à manifestations d'intérêt avez-vous répondu au cours de ces 2 dernières années, quel que soit le diffuseur ?

Près de **2 tiers des 33 associations** qui déclarent avoir répondu à des appels à projets ou à manifestations d'intérêt au cours de ces 2 dernières années ont répondu à **moins de 10 appels à projets (entre 1 et 9)** quel que soit le diffuseur et **un tiers à 10 et plus** (entre 10 et 100).

Combien de ces projets ont été soumis à un financement privé ?



Combien de ces projets ont été soumis à un financement public ?



Pour la question « Certains de vos projets ont-ils été sélectionnés par un financement privé ? », **76 % des répondants qui ont soumis des projets à un financement privé au cours de ces 2 dernières années ont vu certains de leurs projets sélectionnés.** (19/25)

Pour ces associations, les financeurs cités sont :

- Fondation de France (la plus citée)
- Fondation Abbé Pierre
- Fondation BNP Paribas
- Fondation Crédit mutuel Nord Europe
- Fondation Crédit Agricole
- Fondation Caisse d'Épargne
- Fonds de dotation Entreprises et Cités
- Fondation Bouygues Télécom
- Fondation AG2R La Mondiale
- Rotary Club
- Convergence
- Fondation Anber
- Fondation Saint Gobain
- Fondation Société générale
- Bailleurs sociaux
- CCAH
- Le maillon
- SNCF
- Fondation GRDF
- Fondation Toyota
- Les Cigales
- Sport pour les jeunes
- Pension de Famille
- Fondation Auchan

Pour la question « Certains de vos projets ont-ils été sélectionnés par un financement public ? », **94 % des répondants qui ont soumis des projets à un financement public au cours de ces 2 dernières années ont vu certains de leurs projets sélectionnés.** (29/31)

Pour ces associations, les financeurs cités sont :

- DREETS
- DDETS
- CAF
- CARSAT
- DRAAF
- FDVA
- Région Hauts-de-France
- Réussite Éducative...

Avez-vous déjà dû faire face à une situation dans laquelle vous deviez choisir entre un financement public et un financement privé ?

100 % des répondants (40) déclarent ne jamais avoir fait face à cette situation

Vous est-il déjà arrivé d'obtenir un financement mixte sur un même projet ? (Un financement public ET un financement privé)

53 % des associations participantes ont déjà obtenu un financement mixte sur un même projet.

En résumé

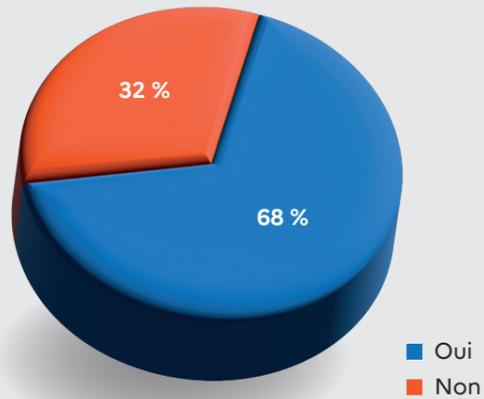
Avec un taux de réponses exploitables de 43 %, la majorité des associations, soit 82 %, ont déjà réalisé une **demande de financement** pour un projet. Parmi ces financements, les associations se tournent **en grande partie vers des financements publics** (de l'État et/ou des collectivités).

Sur les deux dernières années, il est rapporté que les associations ont répondu en moyenne à moins de 5 appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt. **76 % des associations** ont vu un de leur projet soutenu par un **financement privé**. Alors que les demandes de financements publics sont soutenues dans **94 % des cas**.

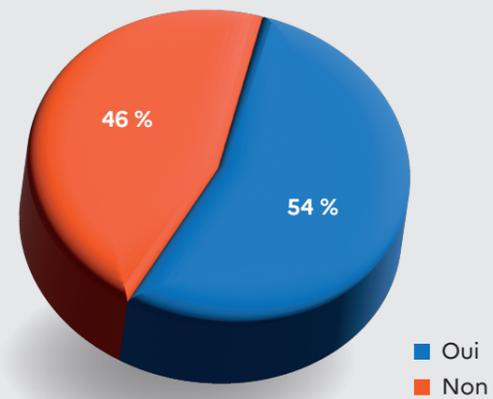
53 % des répondants attestent avoir déjà obtenu un financement mixte (privé ET public) sur un même projet.

Financiers privés

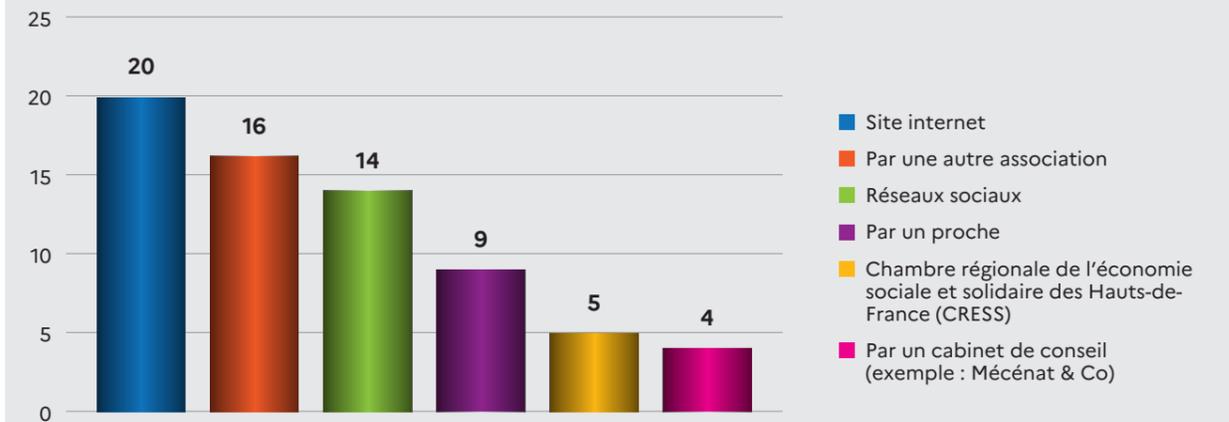
Connaissez-vous des financeurs privés ?



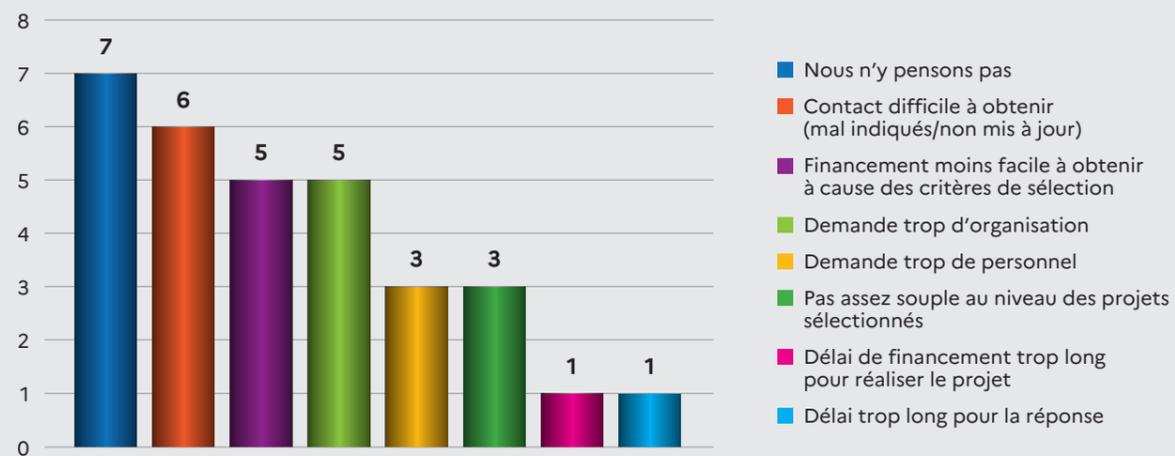
Êtes-vous en contact avec des financeurs privés ?



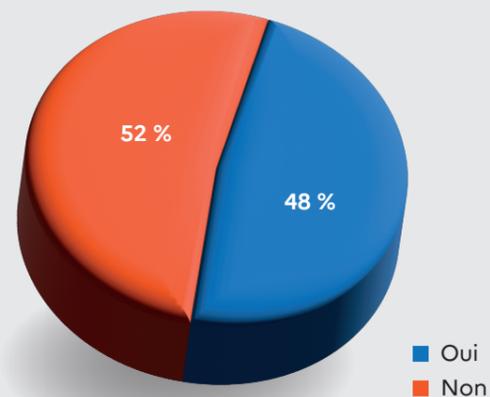
Comment avez-vous trouvé les informations sur les financements privés ?



Êtes-vous en contact avec des financeurs privés ? Si non, pourquoi ?

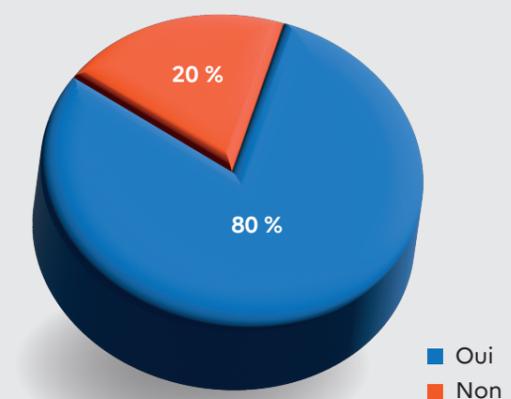


Accédez-vous facilement à ces informations ?

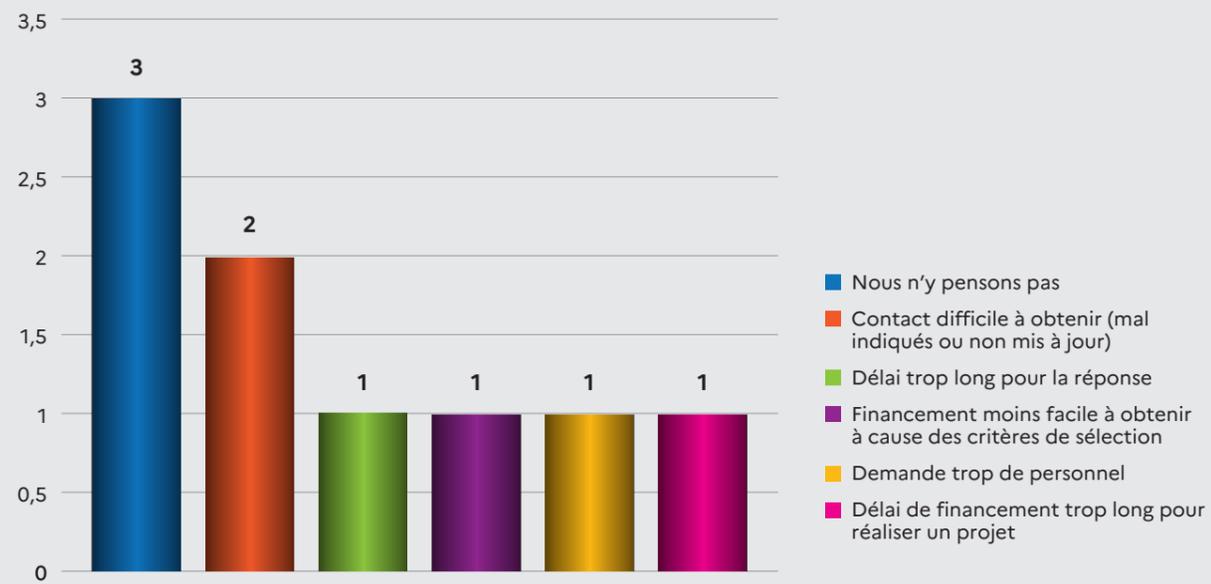


Financiers publics

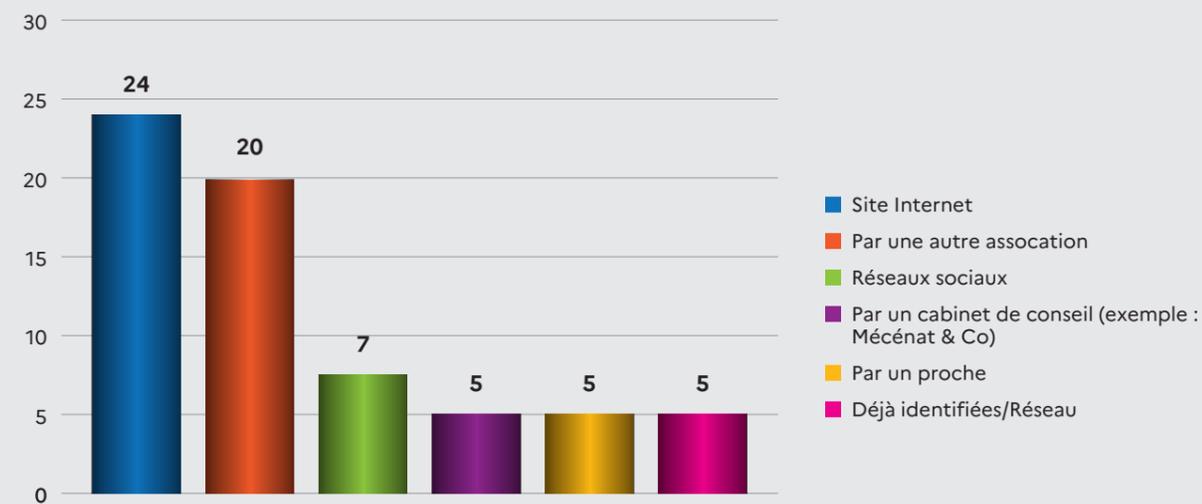
Êtes-vous en contact avec des financeurs publics ?



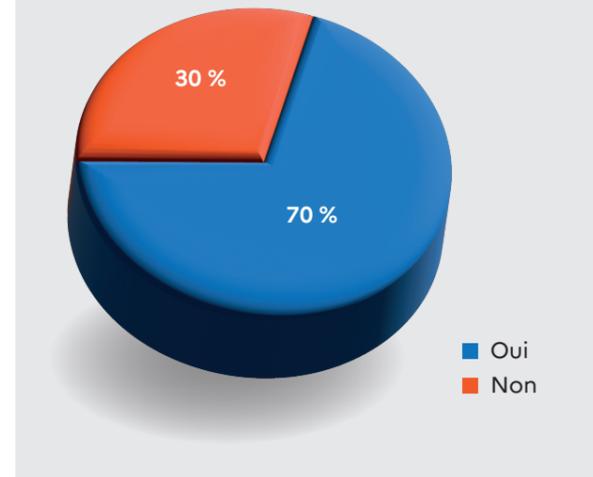
Êtes-vous en contact avec des financeurs publics ? Si non, pourquoi ?



Comment avez-vous trouvé les informations sur les financements publics ?



Accédez-vous facilement à ces informations ?



Si non, à quels blocages avez-vous dû faire face ?

- Ne connais pas tous les organismes ni les délais pour répondre aux APP.
- Il faut toujours avoir un contact ou un réseau pour la mise en relation.
- Pas toujours informés des appels à projets ni des changements d'interlocuteurs pour nos dossiers.
- Trop compliqué.
- Inscription à une multitude de newsletters qui finissent par ne plus arriver ou tomber dans les spams.

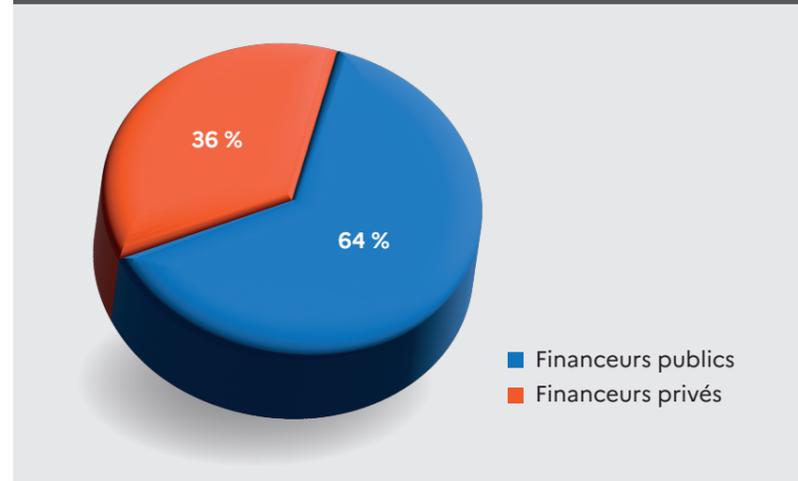
En résumé

Concernant les financeurs privés, si **68 %** des participants déclarent en **connaître**, seulement **54 %** sont en **contact** avec eux, **contre 80 % du côté des financeurs publics**. Les sources principales d'informations se trouvent être les sites internet des financeurs et le réseau associatif. De plus, 52 % attestent ne pas trouver facilement ces informations.

Les **46 % n'ayant aucun contact avec les financeurs privés** expriment majoritairement le fait de **ne pas y penser**. Un contact difficile a également été mis en avant ainsi qu'une difficulté d'obtention de financements pour cause de critères trop sélectifs.

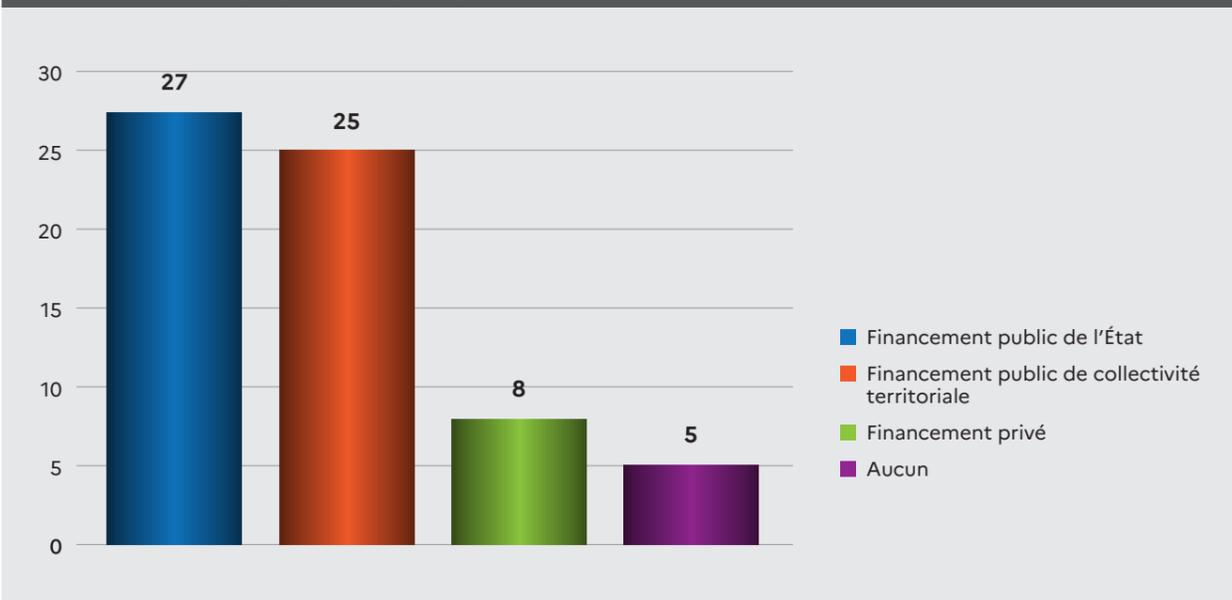
Pour finir

D'après-vous, de quels financeurs est-il plus facile de connaître les appels à projets et les appels à manifestation d'intérêt ?



La majorité des associations répondantes ont mis en avant que les informations relatives aux financements publics étaient plus faciles d'accès. De plus, ces mêmes associations se trouvaient plus rapidement informées des appels à projets ou appels à manifestations d'intérêt des financeurs publics.

Pour votre dernier projet, vers quel type de financement vous êtes-vous tournés en premier ?



Analyse qualitative par entretiens téléphoniques

Afin d'approfondir certaines réponses du questionnaire, une sélection d'une trentaine d'associations répondantes a été retenue pour un échange téléphonique. 16 d'entre elles (soit 53 %) ont répondu favorablement à l'entretien. Le recueil d'informations par cette méthode a permis de poser des questions générales, ouvertes et personnalisées, pour avoir des données aussi précises que possible. Il a ainsi été possible d'approfondir les habitudes et comportements des associations face aux différents financements possibles. Les entretiens ont duré en moyenne une vingtaine de minutes. Ils ont été conduits entre le 20 juin et le 11 juillet 2023, à la suite d'une prise de contact par mél.

Si les associations contactées en priorité sont les associations répondantes au questionnaire, parmi celles-ci, onze pratiquent le financement mixte, sept d'entre elles ne pratiquent que le financement public et quatre ne pratiquent aucune demande de financement.

Au cours de cet échange, il leur a été posé entre 5 et 8 questions basées sur leurs réponses au questionnaire. D'une part, sur leurs habitudes et ressenti envers les financeurs privés. Puis, sur leur ressenti envers le secteur public. Ainsi que sur les améliorations possibles des deux secteurs selon les expériences de celles-ci.

D'autre part, sur les connaissances et avis des répondants sur le sujet des financements mixtes. Enfin, une série de propositions possibles pour répondre aux problématiques relevées par le questionnaire.

L'objectif, ici, était de connaître les solutions les plus adaptées et les mieux accueillies par les associations dans le but de répondre plus précisément à leurs difficultés éventuelles.

Concernant les financements privés

Les associations déclarent ne pas avoir le temps ni les ressources pour répondre aux AAP/AMI des financements privés. Ces AAP et AMI leur demandent beaucoup de travail pour trop peu de garantie de succès. S'y ajoute une potentielle difficulté de savoir-faire, certaines associations, notamment les plus jeunes et plus petites, ne disposant pas des compétences nécessaires pour effectuer une prospection, une prise de contact, des réponses AAP/AMI et un suivi de dossier.

Il a été rapporté à plusieurs reprises l'impression que les financeurs privés ne connaissent que trop peu les associations et leurs besoins. Il y aurait ainsi un décalage entre la vision des fondations et celles des associations.

Les associations (même celles sans contact avec les fondations) sont toutefois majoritaires à dire que le financement privé serait plus simple, et la relation également car le suivi de l'évolution de projet se ferait plus régulièrement, avec plus de contact et un engagement supérieur. De plus, le paiement serait plus facile à débloquer en cas de besoin de l'association.

De même, certaines associations sont contactées spontanément par des financeurs privés, lors de leurs activités, soit pour un projet que ceux-ci souhaiteraient mettre en place avec elles, soit car les projets déjà existants de ces associations suscitent leur intérêt.

Concernant les financements publics

Il a été rapporté que les informations du secteur public sont **beaucoup trop dispersées**, car il faut consulter les sites de l'Etat et des différents niveaux des collectivités territoriales. De plus, les sites ne sont pas ergonomiques, **ils ne permettent pas de trouver directement les informations**.

Les associations sollicitées disent **ne pas forcément avoir besoin de répondre aux AAP/AMI publics dans la majorité des cas**, donc les financements sont plus faciles dans ces cas-là : c'est un **travail partenarial** entre le financement public et l'association.

De plus, les associations contactées ont rapporté que les financeurs publics laissent **plus de liberté**, ce qui est **bénéfique, mais peut être vite une contrainte** car en cas de difficulté lors de l'évolution du projet, **elles sont seules pour la résoudre**.

Les relations sont globalement décrites comme bonnes et satisfaisantes malgré un décalage temporel entre la demande de subvention et l'obtention de celle-ci. Ajoutons que trois associations ne trouvent pas de différence entre leur relation avec le public et leur relation avec le privé.

Les AAP/AMI publics (lorsqu'il y en a) **se voient être plus complexes** car les financements publics demandent beaucoup plus de documents à fournir.

Concernant les financements mixtes et améliorations possibles souhaitées par les répondants

Les associations ne savent pas toutes qu'il existe la possibilité de bénéficier d'un financement mixte sur un même projet. **Elles ont montré une volonté pour en apprendre davantage sur le sujet et sur le processus à effectuer**.

Lors des AAP/AMI, les associations ont fait part de leur souhait d'être **privilegiées plutôt que les structures de droit public**. De plus, un **assouplissement de certains critères et une simplification des démarches** seraient souhaitables pour la majorité des associations car elles n'ont pas toutes le temps ni les ressources humaines nécessaires à la prospection de financement.

Par ailleurs, plusieurs associations mettent en avant leur intention de **vouloir recruter une personne pour effectuer ce travail de recherche ou d'avoir besoin d'un contact humain à qui demander de l'aide dans les démarches**.

Les associations souhaiteraient davantage un financement pluriannuel. Cela leur permettrait d'avoir un suivi et une garantie de soutien.

Les propositions

Plusieurs propositions ont été suggérées par les associations, afin de remédier au manque d'information pour les deux modes de financements, mais aussi pour leur permettre de gagner du temps sur les dépôts de dossier.

Ainsi, la rencontre entre associations, financeurs publics et privés des Hauts-de-France, à condition qu'elle reste territorialisée. Elle serait attendue plus sous forme de forum que de conférence, avec des stands pour chaque AAP/AMI. Il serait intéressant de tenir ces rencontres en fonction des secteurs d'activités des associations ou par lieux géographiques.

L'idée d'une plateforme regroupant tous les AAP/AMI de tous secteurs retient une majorité de voix. Dès lors qu'elle serait organisée par critères, afin que les associations gagnent du temps à ne voir que les AAP/AMI qui les intéressent et auxquels elles peuvent répondre (exemple de critère : « cet appel à projet demande plus

de 8 000 € de trésorerie » ; « cet appel à projet demande 10 années d'existences », « le public visé doit avoir entre 15 et 25 ans » ...). Il est à souligner qu'**une autre plateforme propose déjà ce service (appelaprojets.org). La question se pose dès lors d'une concentration sur son usage.**

Une **newsletter** apparaîtrait moins utile, dans la mesure où il s'agit d'une forme très sollicitée aujourd'hui.

Une autre proposition est apparue au cours des entretiens : **une ou plusieurs formations pour les associations**. En effet, il a été rapporté à plusieurs reprises qu'il serait bien de former les associations (jeunes et moins jeunes) **à la prospection de financement, à la conception de dossiers, à l'utilisation des sites de l'État, mais également les former sur les étapes qui suivent la sélection d'un projet par un financeur**. Notamment avec une formation sur **les bilans de comptabilité à rendre**, etc.

Bilan

FINANCEMENT PUBLIC



POINTS POSITIFS :

- Partenariat
- Contact physique plus facile à obtenir
- Donne plus de liberté



POINTS NÉGATIFS :

- Informations dispersées, pas faciles à trouver
- Manque d'accompagnement
- Décalage entre la demande de subvention et l'obtention de celle-ci

FINANCEMENT PRIVÉ



POINTS POSITIFS :

- Relation et suivi de meilleur qualité
- Paiement plus simple à obtenir si besoin



POINTS NÉGATIFS :

- Dossiers nécessitant trop de travail pour peu d'assurance
- Décalage entre leur vision et celles des associations

CE QUE LES ASSOCIATIONS VEULENT

- Engagement sur le long terme
- Hybridation des financements
- Simplification des démarches pour les AAP/AMI
- Regroupement des plateformes
- Contact humain / accompagnement

PROPOSITIONS

- Rencontre associations/collectivités/fondations
- Mise en ligne de toutes les offres d'AAP/AMI du secteur public sur le site « appelaprojets.org »
- Mise en place d'une formation pour les associations : de la prospection au bilan de financement



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Les Arcades de Flandre, 70 rue Saint-Sauveur - BP 30502 - 59022 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr>